
Renvoi au comité de salut public de la pétition présentée par une députation des citoyens de Bordeaux qui demandent à conserver les représentants envoyés en mission pour déjouer les projets des malveillants, lors de la séance du 18 frimaire an II (8 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la pétition présentée par une députation des citoyens de Bordeaux qui demandent à conserver les représentants envoyés en mission pour déjouer les projets des malveillants, lors de la séance du 18 frimaire an II (8 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 109-110;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38299_t1_0109_0000_12;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

aux hommes; il joint le galon d'un habit uniforme de médecin, et deux pièces d'or à face royale qui lui restaient.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Mongin-Montrol (2).

« Bourbonne, le 5 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Je prie la Convention de recevoir mes lettres de docteur en médecine. Ce titre m'a toujours paru ridicule et préjugé trop en faveur des individus qui en sont revêtus. Je pense aussi qu'après le charlatanisme des prêtres, celui des médecins est le plus nuisible aux hommes, et que la réforme dans l'art de guérir doit suivre la prescription de ces premiers jongleurs, afin de le rendre vraiment utile à l'humanité.

« Je dépose le galon d'un habit d'uniforme de médecin, cette petite décoration est frivole et sent les anciennes livrées; et deux pièces d'or à face royale, qui me restaient. Ces objets seront d'un meilleur service lorsqu'ils auront passé au creuset national.

« Salut et fraternité.

« MONGIN-MONTROL, premier médecin de l'hôpital militaire de Bourbonne. »

Les citoyens et le conseil général de la commune de Lodève ont abjuré toutes les superstitions, renoncé à tous les cultes religieux et anéanti tous les signes qui pouvaient en rappeler le souvenir.

Insertion au « Bulletin » (3).

La Société montagnarde de Cahors applaudit à l'énergie de la Convention et lui demande de chasser de son sein tous ces êtres dégoûtants des sales exhalaisons du marais, qui trop longtemps ont occupé une place dont ils étaient indignes; qu'ils cessent d'enrayer notre marche révolutionnaire, et qu'ils rentrent dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir.

Insertion au « Bulletin » (4).

Suit la lettre du président de la Société montagnarde de Cahors (5).

Le président de la Société montagnarde de Cahors, au citoyen Président de la Convention nationale.

« Cahors, le 10 frimaire, an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« La Société populaire de Cahors, imbue des principes de la Montagne, convaincue que les

modérés, les feuillants et tous ces hommes qui ont marché sous la bannière des Brissot et des Barbaroux, ont entravé la marche de la Convention nationale, qu'il est temps qu'un seul esprit anime cette Convention et que des êtres au moins inutiles en soient exclus, a délibéré l'adresse ci-jointe. Je viens t'inviter en son nom de vouloir en donner connaissance à la respectable assemblée que tu as l'honneur de présider.

« YZARN, président. »

Adresse (1).

La Société républicaine et montagnarde de Cahors, département du Lot, à la Convention nationale.

« Représentants montagnards,

« Recevez le tribut de reconnaissance que les sans-culottes de Cahors doivent à vos immortels travaux; plus grands, plus sages que les Lycurgue et les Solon, vous avez établi la liberté sur les bases de la plus parfaite égalité; vous avez préparé le bonheur du genre humain et vous avez affermi celui des Français par la destruction des rois, des prêtres, des nobles, des traitants, des gens de robe et de leurs noirs satellites, par l'abolition de la rente, de la dime, de la gabelle, de la corvée et de tous les fléaux destructeurs qui pesaient sur l'homme qui avait eu le malheur de naître dans la classe industrielle de la Société. Les têtes du tyran, de son infâme mégère et celle des conspirateurs qui avaient voulu relever le trône ou diviser la République, sont tombées; celles de leurs adhérents, de ces hommes qui ont osé protester contre vos sages décrets, ne tarderont pas sans doute à avoir le même sort. Mais ce n'est pas assez, frappez encore, Montagnards intrépides, chassez, chassez de votre Sénat auguste tous ces êtres dégoûtants des sales exhalaisons du Marais qui, trop longtemps, ont occupé une place dont ils étaient indignes; qu'ils cessent de souiller par leur présence le temple de la liberté, qu'ils cessent d'enrayer votre marche révolutionnaire et qu'ils rentrent dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir.

« C'est là le vœu bien prononcé de la Société montagnarde de Cahors qui, se félicitant de voir la majorité de la députation du Lot siéger sur le rocher majestueux qui ombrage la France, ne voit qu'avec indignation l'avilissement de ceux qui se traînent dans la vallée impure.

« YZARN, président; F. GUI SAC, secrétaire; BERTON, secrétaire. »

Une députation des citoyens de Bordeaux, admise à la barre, applaudit à l'énergie des représentants du peuple envoyés dans ce département, qui les ont comblés de bienfaits et mis à portée d'apprécier la sublime Montagne. Elle demande que, pour déjouer les projets des malveillants qui désirent leur éloignement, les représentants soient conservés dans les murs de Bordeaux, et invitent la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à la paix.

Mention honorable et insertion en entier de

(1) *Procès verbaux de la Convention*, t. 27, p. 58.

(2) *Archives nationales*, carton C 282, dossier 812.

(3) *Procès verbaux de la Convention*, t. 27, p. 58.

(4) *Procès verbaux de la Convention*, t. 27, p. 58.

(5) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 835.

(1) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 835.

l'adresse au « Bulletin », ainsi que de la réponse du président. La pétition est renvoyée au comité de Salut public (1).

Suit le texte de l'adresse des citoyens de Bordeaux et de la réponse du Président d'après le Bulletin de la Convention (2).

Une députation de Bordeaux a été admise à la barre.

L'orateur :

Citoyens législateurs,

Les Bordelais, disposés à faire oublier les crimes dont ils sont coupables envers la patrie, et comptant sur votre indulgence paternelle, osent aujourd'hui vous exprimer leurs sentiments et leurs vœux.

Ils doivent d'abord vous témoigner leur reconnaissance sur votre sage lenteur à prendre des mesures vigoureuses contre les conspirateurs de Bordeaux, afin d'épargner les sans-culottes qui n'étaient qu'égarés. Ils sentent maintenant combien votre décret du 6 août était nécessaire, et il le sera jusqu'à ce que tous les fédéralistes aient expié leurs forfaits; leur sang et leur or sont sans doute pour la liberté de faibles dédommagements. Ah! combien ces monstres ont fait de mal à la République! Combien de victimes ont été immolées à leurs projets perfides et barbares! Nous frémissons encore sur les dangers auxquels nous avons échappé. Eh! que serions-nous devenus sans la prudence active des législateurs que vous avez envoyés dans ces malheureux départements? Que deviendrions-nous encore s'ils nous étaient arrachés? C'est à leurs écrits, à leurs discours dans la Société populaire et dans tous les lieux publics, que nous devons les éléments révolutionnaires qu'ils ont fait passer dans nos cœurs; chaque jour voit s'accroître, par leurs soins inépuisables, l'énergie républicaine; à chaque instant ils ajoutent à notre reconnaissance. Si nous commençons à bien connaître la Montagne, à être dignes de la célébrer; si nous sommes pénétrés de respect et d'amour pour ces législateurs tant calomniés à qui nous devons principalement la République, grâce en soient rendues à vos délégués qui, dans toutes les circonstances, se montrent dignes de la mission auguste que vous leur avez confiée!

Ah! qu'ils restent au milieu de nous, ces braves et respectables Montagnards : nous avons besoin de leurs leçons, de leurs exemples; la confiance qu'ont en eux les sans-culottes les aidera à finir l'ouvrage qu'ils ont si heureusement commencé. La sourde intrigue, l'adroite calomnie, tâchent en vain de les décourager; environnés des sans-culottes qui les regardent comme leurs pères, ils bravent et évitent tous les pièges; ils font plus, ils nous apprennent à connaître nos véritables ennemis; leurs caresses perfides ne leur en imposent point; ils ont trop suivi, trop étudié les aristocrates

pour être dupes de leur patriotisme, de fraîche date : en un mot, ils tiennent tous les fils des conspirateurs; malheur aux traîtres qui ont si longtemps abusé de notre confiance!

Aussi les perfides désespérant de pouvoir les tromper ou les séduire, voudraient-ils les voir promptement s'éloigner de nous; mais leurs espérances seront déçues. Restez à votre poste, leur disent chaque jour les sans-culottes; ne nous abandonnez que lorsque la révolution sera achevée à Bordeaux. Songez que votre présence nous est absolument nécessaire; continuez à électriser nos âmes; portez-nous à la hauteur des circonstances, et rendez-nous s'il est possible, dignes des braves Parisiens.»

Ils voulaient aussi, ces mêmes hommes, vous voir promptement remplacés par une nouvelle législature, composée à leur guise; mais vous vous êtes rendus aux vœux de tous les bons citoyens, et vous avez juré de n'abandonner votre poste qu'après avoir assis votre ouvrage sur des bases inébranlables.

Grâces vous soient mille fois rendues; cette résolution sublime, toutes les grandes mesures que vous avez prises, vous ont assuré les bénédictions du peuple et la reconnaissance de la postérité la plus reculée.

Réponse du Président.

Le peuple du département du Bas d'Ambez, revenu des erreurs dont on était parvenu à le circonvenir, bénit avec ses fils de Bordeaux l'immortelle révolution du 31 mai; il reconnaît aujourd'hui qu'elle était absolument nécessaire pour sauver l'unité de la République, attaquée dans le sein même de la représentation nationale, par les représentants du peuple.

Ces mandataires parjures avaient, dès longtemps par des manœuvres contre-révolutionnaires, provoqué contre eux la hache de la loi... ils ont vécu...; et l'arbre majestueux de la liberté n'a plus à craindre d'autres secousses que celles de quelques égoïstes coalisés avec une horde de modérés insouciantes. Leur système, bien suivi et bien connu, tend à la dissolution du colosse régénéré de la représentation nationale, soutenu par ce rocher invincible, l'éveil de tous les conspirateurs qui ont été tentés de l'ébranler. Vous avez pénétré le secret d'une nouvelle conspiration; vous avez démêlé les moyens de ce acte impur de brigands, qui, ayant perdu leurs chefs ne savent plus où se rallier. Ils n'ont dans leurs mains d'autres armes que la calomnie; ils la font planer chaque jour, sans discernement, contre les représentants les plus incorruptibles, et particulièrement ceux qui sont disséminés dans les divers départements, pour y secourir le mouvement révolutionnaire qui doit consolider à jamais l'édifice de notre liberté.

Vous voulez, au nom de ceux qui vous ont envoyés, que nous restions en garde à notre poste : nous y resterons; mais c'est pour assurer le bonheur du peuple, sauver la République, ou nous ensevelir avec honneur sous ses ruines, si elle pouvait avoir de nouveaux dangers à courir.

Le ministre de la guerre fait part d'un de ces traits de désintéressement qu'on ne trouve que parmi les sans-culottes.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 58.

(2) *Supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 8^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (dimanche 8 décembre 1793).